

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 MAI 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Décision modificative n°1
/ 2016 – budget annexe
d'assainissement**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 17 mai 2016
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 13 mai 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 17 mai 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général
des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille seize, le 12 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 mai deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Madame AGUINET, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur PIVERT à Monsieur PRIOUX
Madame RICHARD à Madame BOUTIN
Monsieur LEBRAY à Monsieur LAMY
Madame PEUGNET à Monsieur ROUSSEAU
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER
Monsieur MIGEON à Madame de CIDRAC
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame HABERT-DUPUIS

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame ANDRÉ

N° DE DOSSIER : 16 D 11

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 / 2016 – BUDGET ANNEXE
D'ASSAINISSEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Afin de financer les études et la maîtrise d'œuvre des projets 2016, il est nécessaire d'effectuer un virement entre chapitres de la section d'investissement, l'ensemble des crédits 2016 ayant été inscrit sur la ligne 2315.

Il est proposé un ajustement du budget 2016 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

2315 - Installation, matériel et outillage technique	- 350 000 €
2031 - Frais d'étude, recherche et développement	+ 350 000 €

Cette Décision Modificative s'équilibre en dépenses et en recettes à l'intérieur de la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n°1 au budget annexe d'assainissement pour l'année 2016 par chapitre.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER,
Monsieur DEGEORGE s'abstenant,

ADOpte la décision modificative n°1 au budget annexe d'assainissement pour l'année 2016 par chapitre.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye